

# Conditions Générales de Vente (CGV)

## Les Ateliers Après la Classe

### Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre *Les Ateliers Après la Classe*, micro-entreprise dirigée par Diane Goma, et toute personne physique ou morale faisant appel à ses services.

Toute réservation de stage ou inscription à une séance de soutien scolaire vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

### Article 1 : Identification de l'entreprise

Dénomination : Les Ateliers Après la Classe

Forme juridique : Micro-entreprise

Nom du dirigeant : Diane Goma

Adresse du siège social : 39 rue Neuve, 67700 Saverne

Téléphone : 06 16 38 34 44

E-mail : [contact@lesateliersapreslaclasse.fr](mailto:contact@lesateliersapreslaclasse.fr)

### Article 2 : Objet et Public concerné

Les Ateliers Après la Classe proposent des prestations de soutien scolaire, d'aide aux devoirs, de remédiation et des stages de révision destinés aux élèves du CP à la 3e, dans un cadre bienveillant et pédagogique.

### Article 3 : Prestations

#### 3.1 - Aide aux devoirs, soutien et remédiation scolaire

Pendant les périodes scolaires, des séances sont proposées les mercredis et samedis, en groupes de 8 élèves maximum.

#### 3.2 - Stages de révision pendant les vacances scolaires

Ces stages sont organisés sur quatre demi-journées (lundi, mardi, jeudi, vendredi), en matinée ou après-midi, avec un maximum de 6 élèves par groupe.

## Article 4 : Tarifs

- Séances de soutien scolaire : 15 € de l'heure
- Stages de vacances (4 demi-journées) : 135 € par stage

Conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts, la TVA n'est pas applicable.

## Article 5 : Modalités de paiement

Le paiement des séances de soutien scolaire et de remédiation se fait à la fin du mois, après consommation des heures effectuées.

Le paiement des stages de vacances s'effectue à la réservation du créneau, avant le début du stage.

Les paiements peuvent s'effectuer en espèces ou par virement bancaire. Les chèques ne sont pas acceptés.

En cas de retard de paiement supérieur à 15 jours, des pénalités seront appliquées et calculées sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur, sans qu'un rappel soit nécessaire.

## Article 6 : Annulation et Remboursement

Conformément à l'article L.221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les prestations de services fournies à une date ou selon une périodicité déterminée (stages de révision).

Toute séance de soutien scolaire peut être annulée sans frais si l'annulation est notifiée au moins 24 heures à l'avance. Passé ce délai, la séance est considérée comme due.

Les stages sont à régler à la réservation et ne sont remboursables qu'en cas d'annulation du fait de l'enseignante.

En cas d'absence de l'enseignante, le stage sera remboursé au prorata des jours non effectués.

En cas d'absence d'un élève, le remboursement est effectué uniquement sur présentation d'un certificat médical.

## Article 7 : Engagements et Responsabilité

Les Ateliers Après la Classe s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens pédagogiques nécessaires à la réussite des élèves. Il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultats. L'objectif est de favoriser la confiance, l'autonomie et le plaisir d'apprendre dans un cadre bienveillant.

## Article 8 : Protection des données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion administrative et pédagogique. Conformément au Règlement (UE) 2016/679, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en contactant : [contact@lesateliersapreslaclasse.fr](mailto:contact@lesateliersapreslaclasse.fr)

## Article 9 : Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de résoudre le différend à l'amiable. À défaut d'accord, le litige pourra être porté devant les juridictions compétentes.